

Cote du document: EB 2010/101/INF.1
Date: 28 octobre 2010
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Arrangements pour la cent unième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentants au Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Andreina Mauro

Responsable du Service des conférences
téléphone: +39 06 5459 2088
courriel: a.mauro@ifad.org

Transmission des documents:

Liam F. Chicca

Fonctionnaire responsable des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2462
courriel: l.chicca@ifad.org

Conseil d'administration — Cent unième session
Rome, 14-16 décembre 2010

Pour: **Information**

Arrangements pour la cent unième session du Conseil d'administration

Lieu de la réunion

1. La cent unième session du Conseil d'administration se tiendra du mardi 14 décembre 2010 à 9 h 30 au jeudi 16 décembre 2010, au siège du Fonds, Via Paolo di Dono 44, à Rome (téléphone: +39 06 54591).
2. Des séminaires informels se dérouleront avant la session du Conseil, le lundi 13 décembre, sur les thèmes suivants: i) directives concernant les interventions d'urgence en cas de catastrophe, de 9 heures à 11 heures; ii) politique sur l'environnement et les ressources naturelles, de 11 heures à 13 heures; iii) présence du FIDA dans les pays: autoévaluation et stratégie proposée, de 14 heures à 16 heures; et iv) évaluation au niveau de l'institution de la performance du FIDA s'agissant d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, de 16 heures à 18 heures.

Stationnement

3. Cinq emplacements de stationnement seront réservés et disponibles par ordre d'arrivée à l'entrée principale, du 14 au 16 décembre, à l'intention des représentants au Conseil d'administration non accompagnés par un chauffeur. Les représentants accompagnés par un chauffeur pourront se faire déposer dans l'aire de stationnement intérieure de l'entrée principale, et les chauffeurs pourront aller se garer dans l'aire de stationnement arrière réservée à leurs véhicules.
4. Les délégués munis d'une carte d'accès aux bâtiments du FIDA, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou du Programme alimentaire mondial (PAM) peuvent emprunter l'entrée arrière (tourniquet du parking extérieur). Les délégués sans carte d'accès aux bâtiments du FIDA, de la FAO ou du PAM sont invités à contacter à l'avance le Bureau des relations avec les États membres et du protocole (mrp@ifad.org) afin d'obtenir une carte d'accès.

Désignation des délégués

5. Les noms de toutes les personnes désignées par un État membre pour assister à la session du Conseil d'administration devront être communiqués au Bureau du Secrétaire au plus tard le 3 décembre. Les représentants accrédités au Conseil d'administration n'ont pas besoin de pouvoirs spécifiques pour la session s'ils disposent d'une accréditation indiquant qu'ils sont nommés pour représenter leur gouvernement jusqu'à nouvel ordre, mais leur nom doit figurer sur la liste des membres de la délégation remise au Bureau du Secrétaire du FIDA.

Inscription

6. En plus de leur carte d'accès aux bâtiments du FIDA, de la FAO ou du PAM, les délégués recevront une carte d'accès aux réunions qui leur permettra d'assister aux débats du Conseil d'administration.
7. L'inscription débutera à 8 h 30 le 14 décembre. Dès leur arrivée, les représentants sont priés de s'inscrire au comptoir d'inscription (situé dans la zone de conférence), où il leur sera remis une carte d'accès aux réunions.
8. Les délégués sont priés de porter en permanence leur carte d'accès aux bâtiments et leur carte d'accès aux réunions. Sans ces deux cartes, les délégués ne seront pas admis dans les salles de réunion.

Salle et horaire des séances

9. Les séances du Conseil d'administration auront lieu dans la salle du Conseil d'administration (salle Ovale S-120, zone de conférence). Les séances se dérouleront de 9 heures à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures, sauf le jour de l'ouverture de la session, où les travaux commenceront à 9 h 30. Les représentants

des États membres désignés par leurs représentants respectifs au Conseil d'administration pourront suivre les délibérations par liaison télévisuelle depuis la salle de conférences Italie.

Liste des délégations

10. Une liste provisoire des délégations, établie sur la base des réponses reçues au mardi 14 décembre à midi, sera à la disposition des délégués au comptoir d'inscription. La liste définitive figurera dans le procès-verbal de la session.
11. Les représentants au Conseil d'administration sont priés de bien vouloir signaler au comptoir d'inscription toute modification éventuelle qu'ils souhaitent faire apporter à la liste.

Calendrier de travail

12. Le calendrier de travail sera envoyé deux semaines avant le début de la session.

Distribution des documents

13. Les documents seront publiés sur le site web du FIDA à l'adresse <http://www.ifad.org/governance/representatives/index.htm> dès qu'ils seront disponibles. Par souci d'économie et de préservation de l'environnement, les représentants au Conseil d'administration sont donc priés d'apporter leur propre exemplaire en séance, après l'avoir imprimé recto verso. Toutefois, les documents finalisés et affichés après l'heure du déjeuner du dernier jour ouvré de la semaine précédant la session du Conseil d'administration seront disponibles en quantité limitée au comptoir de distribution des documents, situé dans la zone de conférence, près du comptoir d'inscription.

Bureau de poste

14. Il n'y a pas de bureau de poste dans les locaux du FIDA. En cas de besoin, les délégués sont priés de s'adresser au comptoir de distribution des documents.

Réception du courrier

15. Le courrier personnel des délégués leur sera distribué par le planton de la salle de conférences ou l'assistant aux inscriptions. Le courrier devra porter clairement la mention suivante: "représentant au Conseil d'administration" et être adressé au Fonds international de développement agricole, Via Paolo di Dono 44, 00142 Rome (Italie). Les délégués peuvent aussi être contactés par télécopie: +39 06 504 3463 ou par courriel: ifad@ifad.org.

Accès Internet

16. Un service de réseau sans fil (Wi-Fi) sera disponible dans la salle du Conseil d'administration et à l'extérieur de cette salle. Les délégués peuvent en outre utiliser les ordinateurs mis à leur disposition dans le cybercafé, situé près du bar de la zone de conférence. Une connexion Internet est également disponible au rez-de-chaussée du bâtiment, dans la cafétéria et le hall d'entrée.

Téléphone

17. Les représentants au Conseil d'administration peuvent recevoir des appels téléphoniques dans la zone de conférence aux numéros suivants: +39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents); 2101 (comptoir d'inscription); 2112 (comptoir des paiements); ou 2193 (comptoir d'information/vestiaire).
18. Les délégués sont priés de désactiver la sonnerie de leur téléphone portable avant d'entrer dans la salle du Conseil d'administration.

Services bancaires

19. Une agence de la Banca Popolare di Sondrio se trouve au rez-de-chaussée, à côté de la réception. Cette banque est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 16 heures.

Paiements

20. Dès leur arrivée, les représentants au Conseil d'administration sont priés de bien vouloir remettre au comptoir des paiements (situé dans la zone de conférence) une copie de leurs billets d'avion avec les cartes d'embarquement et/ou les talons de billets ainsi que le reçu ou la facture de l'agence de voyages pour qu'il soit procédé au remboursement dans les meilleurs délais. Conformément au Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, les représentants au Conseil d'administration ont droit au "remboursement de leurs dépenses effectives au titre du voyage aller et retour, par l'itinéraire le plus direct, pour assister à la réunion. Dans le cas d'un voyage par avion, le remboursement est effectué sur la base du tarif économique." Le remboursement du billet et le versement de l'indemnité journalière de subsistance seront disponibles à la banque, le 15 décembre à partir de 12 h 30.

Arrangements concernant les voyages

21. Pour toute assistance concernant les voyages, s'adresser à l'agence de voyages du FIDA – Carlson Wagonlit Travel –, située au rez-de-chaussée dans le bureau B-011. L'agence est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures.

Service médical

22. L'infirmière du FIDA sera présente dans les locaux pendant la session. En outre, des dispositions ont été prises avec la FAO, qui fournira d'autres services médicaux en cas de besoin. Ces services doivent être demandés par l'intermédiaire de l'infirmière du FIDA.

Taxis

23. S'ils souhaitent appeler un taxi, les délégués peuvent s'adresser au comptoir de distribution des documents. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Snack-bar

24. Un snack-bar est situé dans le salon des délégués, près de la salle du Conseil d'administration. Du café, des boissons non alcoolisées, des sandwiches et des pâtisseries y seront servis à des tarifs préférentiels.

Déjeuner

25. Chaque jour de la session, les délégués seront conviés par le Président à un déjeuner-buffet organisé à partir de 13 h 30 dans la salle à manger officielle, située dans la zone de conférence.

Réception

26. Le mardi 14 décembre, en fin de journée, le Président donnera dans la zone de conférence une réception à laquelle sont conviés tous les délégués.